



SUD RENAULT Cléon

Union
syndicale
Solidaires

RUE DE TOURVILLE BP 10 76 410 CLÉON ☎ : 01.76.86.69.76

☎ 01.76.86.13.78 ☎ 01.76.86.13.45 Section Sud

<http://sudrenault.org/cléon>

Novembre 2017

Les droits des salariés S'usent lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Dans certains secteurs, il faut **intervenir pour faire respecter les droits** :

- Etre en désaccord avec une Evaluation
- Ne pas signer l'entretien annuel
- Ne pas accepter sous la pression une mobilité non désirée
- Débloquer une mobilité souhaitée.
- Ne rien signer sans être certain de vos droits
- Déplacer un salarié en souffrance à son poste
- Stopper le flicage de certains petits chefs trop zélllllééééééééééé

Il existe des textes qui définissent le droit des salariés ainsi que l'expression individuelle ou collective.

Le manque de visibilité sur la « fin du Diesel 2020 » a généré beaucoup de crispations, d'incompréhensions et de grandes inquiétudes. Tous les statuts sont impactés que l'on soit APR, Etam ou Cadre. Certains secteurs sont en surcharge de travail, d'autres voient s'externaliser tout ou une partie du contenu de leur poste.

Cléon n'est pas l'usine la plus inquiète mais restons vigilant évitons un désastre comme départ précipité des prestataires, fin de contrat des intérimaires, un nouveau plan d'urgence de type PRV

Ajoutons l'accord central qui :

Supprime pendant au moins 2 ans les augmentations de salaires et plombe le pouvoir d'achat, fige les déroulements de carrière, supprime tous les usages, instaure l'obligation d'avoir à solder les congés épargnés avant le 31/12/2019, L'ambiance n'est pas à la sérénité et l'avenir du plus grand nombre est bien flou fin du diesel, l'électrique toujours en arrière-plan,

Plus que jamais, les salariés vont avoir besoin de délégués du personnel, qui interviennent à leur côté.

Au chapitre **des interventions collectives**, le travail ne manque pas :

Le **pouvoir d'achat** est en chute - La **parité** femme/homme n'est toujours pas effective,

Les aménagements de poste pour les salarié(e)s **handicapé(e)s** ne sont pas respectés,

Des **déroulements de carrières** très disparates – le réajustement des plus **bas salaires** n'est plus d'actualité.

La reconnaissance des **diplômes** - La libre utilisation des **congés, pour les APR**

Les tarifs excessifs des casses croutes ou du simple café dans les distributeurs,

Les **transports collectifs** et les lignes de bus qui ne passent plus,

Le respect de la **vie privée** – la **sécurité** à son poste de travail,

Les problèmes liés aux workflows et aux **compteurs**,

Les **frais** liés aux déplacements – les salariés en **missions** ou expatriés,

Les problèmes récurrents de chauffage ou d'hygiène dans des bureaux, des labos ou des ateliers.

..... Et la liste n'est pas complète.

La crise encore et toujours est prétexte à beaucoup de reculs, mais pas pour tout le monde.

La période que nous vivons actuellement sur le site ne laisse plus de place au syndicalisme « d'accompagnement »

« Celui qui se bat peut perdre, celui qui ne se bat pas a déjà tout perdu »

LA MÉDECINE DU TRAVAIL RÉFORMÉE

LA FIÈVRE LÉGALE
PASSE DE 40 À 42 °C



Pas terrible, la Surveillance Médicale Renforcée (SMR) concernant les salariés exposés à des Risques, qui devient depuis 1/1/2017 le (SIR) suivi individuel renforcé de maladies professionnelles liées à l'amiante et autres agents cancérogènes, ou même au bruit, s'assouplit avec des visites tous les 24 mois allant à 4 ans. Belle économie, quand on sait que cela concerne plus de la moitié des salariés de Cléon !

Non seulement le personnel exposé aux risques graves aura une surveillance au ras des pâquerettes, BRAVO MAIS C'EST AUSSI reculer la prévention et le suivi de la santé des salariés au travail !

Avec cette nouvelle réorganisation, RENAULT aura du mal à respecter son « accord Sénior » et le Droit à chaque salarié de bénéficier d'une visite annuelle à partir de 55 ans.

Préconisations ergonomiques en environnement tertiaire.

Insiste sur le fait que l'espace individuel de travail doit répondre au besoin d'appropriation des personnes : « L'espace de travail doit permettre au salarié de mettre en œuvre les mécanismes d'appropriation qui impliquent une personnalisation des lieux, lui permettant d'imprimer sa marque personnelle dans son espace (photos, petits objets personnels...). »

Ce qui était un besoin fondamental en 2012 (date de la dernière mise à jour du guide Renault) ne le serait plus en 2017 ?!

**L'explication tient aujourd'hui au coût d'un poste de travail : 14 K€.
La réduction des coûts ne doit pas nuire à notre santé. Les bénéfices de Renault doivent servir au contraire à améliorer nos conditions de travail.**

Bruit, fatigue, privation d'intimité : le nouveau cocktail pour se concentrer au travail

Le besoin d'intimité est universel. Une récente étude met en évidence que « les gens ont un besoin urgent de plus d'intimité, non seulement pour s'absorber dans leur travail, mais aussi pour faire face à l'intensité avec laquelle le travail s'effectue aujourd'hui ». Et plus la tâche collaborative est exigeante, plus les individus ont besoin de portions de temps privé et de concentration pour réfléchir.

Et la charge de travail ? Rappelons enfin qu'un environnement de travail aussi agréable Soit-il ne compensera jamais le stress provoqué par une surcharge récurrente de travail ou un déséquilibre travail/vie privée.

SUD SOUHAITE A TOUTES ET TOUS DES TRES BONNES FETES DE NOEL ET DE FIN D'ANNEE

Vous souhaitez nous rejoindre ? Ou nous soutenir ? Excellente idée ! Il suffit d'en parler à un militant SUD que vous connaissez ou que vous croisez distribuant un tract. Ou bien écrivez à

 : sud.cleon@renault.com  01.76.86.13.78 *Christine*  01.76.86.69.76 *Dris*